

# PARCOURS MAÎTRISER LA FISCALITE DE SES REVENUS

## Module 2 – Le régime fiscal des revenus fonciers

### Objectif :

Être capable d'appréhender la fiscalité générée par un projet immobilier professionnel ou patrimonial.

### Date et durée :

Vendredi 2 juin 2023 de 9h à 11h30 (2.5h), sans pause, en distanciel synchrone via le logiciel Google Meet (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

### Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 80 € HT / module, soit 160 € HT le parcours <sup>(1)</sup>

**Public concerné :** Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE, collaborateurs de cabinet comptable

**Intervenant :** Edouard CHAUVET, conseil en gestion de patrimoine, expert-comptable

### Pré-requis :

Aucun

### Moyens techniques et pédagogiques :

#### Techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence Google Meet après envoi d'un lien et d'un code de connexion

#### Pédagogiques :

- Etudes de cas concrets
- Exposés théoriques
- Conseils pratiques
- Mise à disposition en ligne de supports à la suite de la formation

### Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation, conçu par l'intervenant et validé par France Gestion, sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

### Validation des acquis :

Le formateur vérifiera que les objectifs de cette formation sont atteints grâce aux modalités suivantes :

#### Durant la formation :

- Exercices / Reformulation / Questionnement
- Temps dédié à l'ancrage des savoirs dans la réalité du stagiaire

#### A l'issue de la formation :

- Questions orales et réponses, tour de table, réalisation d'un quiz digital

### Qualité et évaluation de la formation :

- Une grille d'évaluation sera remise à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

### Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villos, responsable formation

- [Francis.villos@france-gestion.fr](mailto:Francis.villos@france-gestion.fr) / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

### Programme :

#### 1<sup>ère</sup> partie – Régime fiscal de location nue en détention directe

- Le régime du micro foncier
- Le régime du réel : règles de calcul, régime de plein droit ou souvent régime optionnel, pourquoi opter, conséquences
- La gestion du déficit foncier

#### 2<sup>ème</sup> partie – Conséquences fiscales de la détention au travers une SCI

- Le régime de plein droit des revenus fonciers
- L'option possible pour l'impôt sur les sociétés
- Les cas d'assujettissements obligatoires à l'IS

(1) *Nota : chaque thème est indépendant mais il est recommandé de suivre l'intégralité des modules 1 et 2*